

# Les trois églises de Trizac



Trace n° 97631777

Une randonnée proposée par Mairie Trizac

À Trizac, cette randonnée invite à découvrir un patrimoine religieux remarquable au cœur des paysages des Volcans d'Auvergne. Entre l'église romane Saint-Beauzire et les chapelles de montagne de Lieuchy et de la Chassagne, le parcours retrace l'histoire spirituelle et rurale de la Haute-Auvergne. C'est un itinéraire mêlant nature, architecture et traditions locales, dans une ambiance authentique et paisible.

<b>Durée</b>	4h 05	<b>Difficulté</b>	Moyenne
<b>Distance</b>	11,63 km	<b>Retour au départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	264 m	<b>Activité</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif</b>	269 m	<b>Commune</b>	Trizac (15400)
<b>Point haut</b>	985 m	<b>Régions</b>	Massif central, Monts du Cantal
<b>Point bas</b>	802 m		

## Description

Démarrer au niveau de la Place de la Mairie.

**(D/A)** Descendre le long de l'église et tourner à droite dans la Rue des Tiolets. Après une centaine de mètres, bifurquer à gauche dans la Rue des Tilleuls. Atteindre la D30 Route de Saignes.

**(1)** Tourner à droite jusqu'à la prochaine intersection.

**(2)** Prendre à gauche en direction de Vrauzans. Conserver cette voie jusqu'aux dernières maisons.

**(3)** Quitter la route pour emprunter le chemin de droite qui mène à Lieuchy.

**(4)** À la chapelle, prendre la route qui descend et qui se poursuit par un chemin qui arrive au Ruisseau de Varleix.

**(5)** Remonter par la droite dans la forêt de Chauvel. Atteindre en haut de la montée la route en amont du hameau de Chauvel. Ne pas aller en direction des maisons de Chauvel.

**(6)** Tourner à gauche et suivre cette route qui traverse Lachassagne (chapelle) puis Laurichesse. Poursuivre et atteindre la voie menant à Lacoste..

**(7)** Tourner à droite direction Lacoste. Après les dernières maisons, prendre la route de droite et arriver à un départ de chemin sur la gauche avant le croisement avec la D678.

**(8)** Prendre ce petit chemin qui mène au village de Leybros.

**(9)** Arrivé à la route, partir sur la droite, puis à gauche pour atteindre Leybros. Poursuivre sur la route et atteindre une route transversale.

**(10)** Tourner à droite puis, prendre le petit chemin sur la droite. Au niveau de la fourche, continuer tout droit pour retrouver ensuite un chemin transversal.

**(11)** Partir sur la gauche jusqu'au croisement suivant, proche du cimetière. Continuer tout droit le long du mur du cimetière et suivre la D678 jusqu'à la fourche en Y en face. Prendre à gauche la Rue du Centre, traverser le bourg et remonter à droite sur la Place de la Mairie **(D/A)**.

## À voir

Église Saint-Beauzire.

Fontaine de la Place de la Mairie.

Croix de Vrauzans.

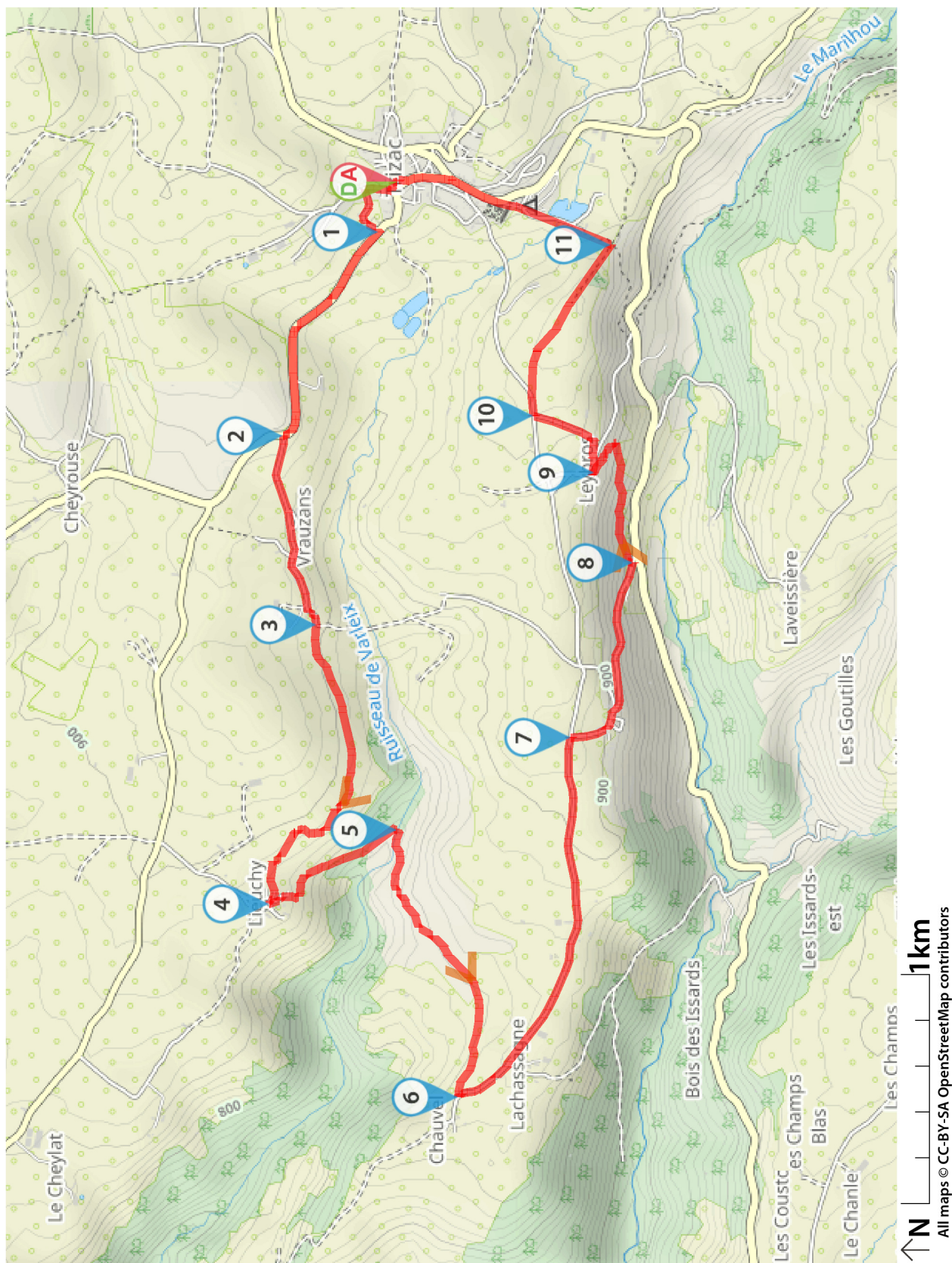
Maison du 12<sup>e</sup> siècle à Vrauzans.

Chapelle de Lieuchy.

Chapelle de Lachassagne.

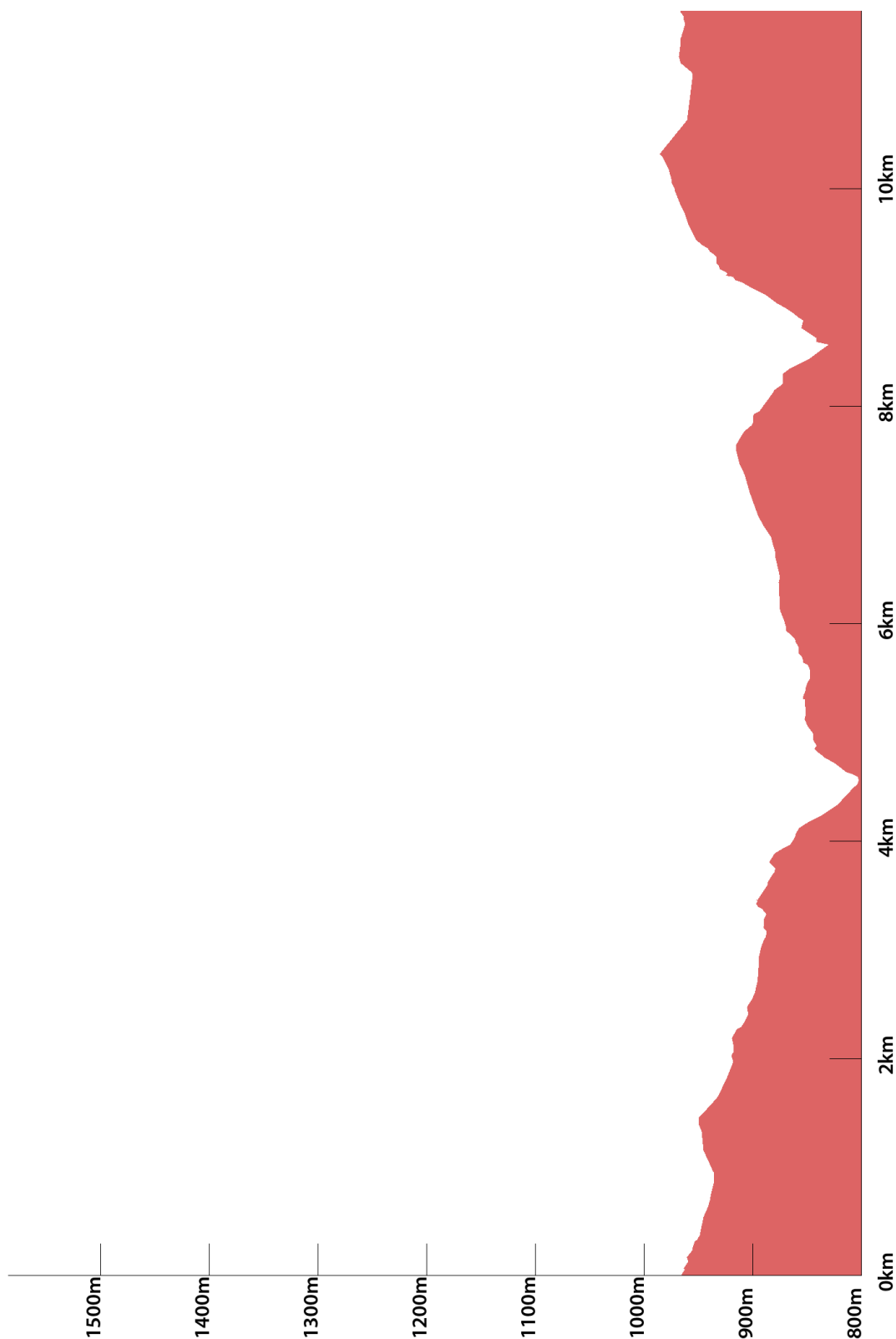
Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-les-trois-eglises-de-trizac/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



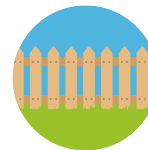
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**